

Un dimanche tout en cordialité

GRANDSON Antonio Vialatte (PLR) a été élu syndic hier, devançant Nathalie Gigandet (PS) de 102 voix au terme d'une campagne bienveillante des deux côtés.

TEXTES : T. GN

PHOTO : MICHEL DUPERREX

Spontanément, Antonio Vialatte et Nathalie Gigandet se sont tournés l'un vers l'autre, à la seconde où les résultats ont été connus, hier à 12h36, devant une très belle fresque représentant la... Bataille de Grandson en 1476. Un peu plus de cinq siècles plus tard, le duel a été, disons, moins sanglant. La candidate socialiste a ainsi félicité chaleureusement son confrère PLR pour son accession à la syndication, laquelle s'est faite au terme d'une campagne franche et que l'on peut même qualifier de bienveillante. La gauche, qui rêvait de prendre la majorité, n'a en effet jamais cherché à contester le bilan positif du PLR et de son syndic François Payot, et ce bon esprit a été préservé jusqu'à la toute fin d'une campagne fair-play, tout en étant ferme sur les convictions.

Le futur syndic a d'ailleurs tout de suite expliqué qu'il allait composer avec tout le monde, c'est-à-dire y compris avec les Vert.e.s et les Socialistes, et ce même si le PLR a conservé la majorité à la Municipalité, en plus de la syndication. «Nous allons bien travailler ensemble, car de grands défis attendent Grandson. Je me réjouis de les défendre en tant que syndic, j'en suis fier, et nous allons continuer sur les bases actuelles, qui sont bonnes», a commenté Antonio Vialatte, qui a annoncé hier qu'il baisserait son taux de travail afin de répondre au mieux aux exigences de sa nouvelle fonction. «Municipal, c'est déjà un gros boulot, mais syndic encore plus, je peux très bien l'imaginer. Je vais baisser mon taux d'activité, je peux vous le confirmer.»

La question des dicastères se réglera prochainement, entre les sept élus. «Sincèrement, je n'y ai pas pensé du tout. En tant que syndic, je vais devoir prendre l'administration générale en tout cas. On verra, ce sont des discussions qui vont avoir lieu, mais la priorité était ailleurs ces dernières semaines. Même pour la syndication, si François Payot n'avait pas pris la décision d'arrêter, la question ne se serait pas posée. Mais du moment qu'il partait, je trouvais logique de me porter candidat, après discussion avec mon parti.» Voilà pour les coulisses d'une élection sans histoire, bien menée du début à la fin.

La future Municipalité

Antonio Vialatte, syndic, PLR
 Francesco Di Franco, PLR
 Nathalie Gigandet, PS
 Nicolas Perrin, Vert.e.s
 Evelyne Perrin, PS
 Evelyne Perrinjaquet, PLR
 Olivier Reymond, PLR

47

En pourcent, le taux de participation à cette élection. 1181 bulletins étant rentrés valables, la majorité absolue était fixée à 589 voix. Antonio Vialatte en a obtenu 630, Nathalie Gigandet 528.



« Tout à fait légitime de me présenter »

Sentiments un peu ambivalents chez Nathalie Gigandet. La socialiste s'est dite « déçue » d'avoir perdu ce dimanche, mais aussi « fière et contente » de son score. « En fait, avec cet écart de 100 voix sur 1100 bulletins valables, je suis satisfaite de voir qu'il était tout à fait légitime de me présenter. Il y a eu une élection, les citoyennes et citoyens ont eu le choix entre deux candidats, et après, c'est le jeu de la démocratie. Mais le score, que l'on peut tout de même qualifier de serré, montre que la population voulait avoir le choix. Et puis, je suis contente aussi que tout ça se termine, on va pouvoir penser à l'avenir et je suis convaincue que l'on va pouvoir bien travailler au sein de cette nouvelle Municipalité. Je m'en réjouis beaucoup. »

